



➔ À LA UNE, À MONTPELLIER

L'université Paul Valéry Montpellier 3 a reçu un avis favorable du CNESER (Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche) du 12 mai 2021 sur les créations suivantes :

- Licence Études théâtrales (création 2022)
- Licence Cinéma et audiovisuel (création 2022)
- Licence pro Métiers du tourisme et des loisirs (création 2022)
- Licence pro Métiers du livre : documentation et bibliothèques (création 2022)
- Master Création numérique
- Master Économie sociale et solidaire
- Master Archéologie et histoire des mondes anciens (mention spécifique)
- Master Communication publique et politique
- Master Gestion de l'environnement
- Master Journalisme
- Master Gestion de l'environnement
- Master Urbanisme et aménagement.

<https://www.univ-montp3.fr/fr/formations/offre-de-formation/toute-l-offre-de-formation.html>

Christelle Torterat/Onisep Occitanie/11juin21

➔ À LA UNE, À MONTPELLIER & TOULOUSE

Toujours à la recherche d'un job d'été ? RDV mardi 22 juin !

Avec la crise sanitaire, de nombreux étudiants et jeunes en général peinent à trouver un job leur permettant de vivre convenablement, voire à financer leurs études. Le CRIJ Occitanie organise une opération de recrutement spécial jobs d'été de dernière minute en partenariat avec la Région Occitanie et Pôle Emploi mardi 22 juin 2021 de 9h à 17h en visio sur sa plateforme Info jeunes Online.

Vous êtes en contact avec des jeunes encore en recherche de jobs d'été ? Cet évènement peut les intéresser. Pour participer :

- consulter les offres disponibles sur le site du CRIJ <https://bit.ly/3xafoxF>
- s'inscrire via le formulaire accessible sur chaque annonce pour bénéficier d'un accompagnement adapté au jobdating ;
- le jour J, les candidats seront mis en relation avec le recruteur pour un entretien.

Source : communiqué/Onisep Occitanie/11juin21

➔ SIRIUS - ÉCLAIRER LES JEUNES ET LEURS PARENTS SUR L'APPRENTISSAGE

Ce service de la Mission interministérielle pour l'apprentissage (voir ci-contre) vise à éclairer les jeunes et leurs parents sur l'apprentissage en mettant en avant l'expérience des anciens apprentis pour lever des appréhensions de candidats et de leurs parents.

<https://mission-apprentissage.gitbook.io/general/les-services-en-devenir/anotea-apprentissage>

Source : mission-apprentissage.gitbook.io/Onisep Occitanie/11juin21

TABLE DES MATIÈRES

Page 2

- ➔ La Fédération de la formation professionnelle devient « Acteurs de la compétence »
- ➔ Accéder à l'apprentissage après la 3e : quels profils, quelles démarches ?
- ➔ Le chiffre de la semaine
- ➔ Ça recrute !

Page 3

- ➔ Dans quel bac professionnel trouve-t-on le + de candidats ?
- ➔ Staps : procédure de classement des candidatures sur Parcoursup
- ➔ Les p'tites brèves
- ➔ La bonne initiative

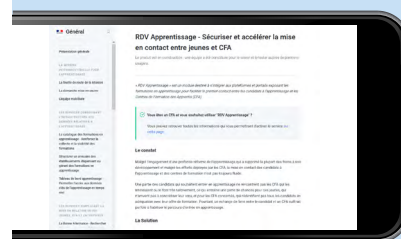
Page 4

- ➔ La dernière impression d'un entretien d'embauche
- ➔ Transformez votre DIF en euros !
- ➔ Panorama des métiers de la cybersécurité
- ➔ Conjoncture en hausse !
- ➔ Vient de paraître : La réforme de la haute fonction publique est lancée



LE SITE DE LA SEMAINE

<https://mission-apprentissage.gitbook.io>



Les ministres chargés de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, du Travail et de la Transformation Publique ont créé une Mission Apprentissage pour faciliter les entrées en apprentissage. Notez la proposition de *RDV Apprentissage* afin de faciliter le premier contact entre les candidats et les CFA, Centres de formation d'apprentis. Parmi les priorités, citons Sécuriser et fluidifier les inscriptions en apprentissage ; aider les jeunes à s'orienter.

→ LA FÉDÉRATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DEVIENT « ACTEURS DE LA COMPÉTENCE »

La Fédération de la formation professionnelle (FFP) a décidé de changer de nom lors de la dernière Assemblée générale extraordinaire : elle s'appelle désormais les « Acteurs de la compétence ».

Le changement de nom de la FFP vient concrétiser l'élargissement de son périmètre commencé en 2019. En effet, ses statuts lui permettent dorénavant d'accueillir les acteurs privés concourant au développement des compétences : CFA (Centre de formation d'apprentis), certificateurs, éditeurs de solutions numériques, cabinets de conseils, etc.

<https://www.agendaformation.fr/federation-formation-professionnelle/>

<http://ffp.org/>

Source : [agendaformation.fr/Onisep Occitanie/11juin21](https://www.agendaformation.fr/Onisep Occitanie/11juin21)

→ ACCÉDER À L'APPRENTISSAGE APRÈS LA 3^E : QUELS PROFILS, QUELLES DÉMARCHES ?

En sortie de 3^e, 10 % des élèves recherchent une formation par apprentissage. Parmi eux, six sur dix accèdent à cette voie. Ce taux d'accès est plus élevé pour ceux qui ont, en amont de leurs démarches auprès des entreprises et des centres de formation, formulé un vœu d'affectation pour un tel cursus. C'est ce qui ressort de la dernière étude n°30 (mai 21) de la Dares (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques).

Dans certains domaines professionnels, comme les métiers de bouche et du bâtiment, trois quarts des candidats accèdent à l'apprentissage. **Le taux d'accès est plus élevé pour les jeunes hommes que pour les jeunes femmes.** Les candidats les plus âgés signent également plus souvent un contrat à l'issue de leurs recherches. La majorité des jeunes entrent d'abord en contact avec les entreprises avant de se tourner vers les centres de formation. En moyenne, un sortant de 3^e candidat à l'apprentissage contacte dix entreprises. Toutefois, un tiers des entrants en apprentissage ne contacte qu'une seule entreprise et un quart des candidats qui ne signent pas de contrat a cherché un employeur pendant au moins 3 mois.

Les jeunes citent principalement la famille et l'entourage personnel parmi les acteurs les ayant accompagnés dans leurs démarches. C'est particulièrement le cas des candidats issus de ménages à dominante indépendante. 40 % déclarent être entrés en contact seuls et spontanément avec leur employeur, sans passer par un intermédiaire. Parmi les intermédiaires cités, outre la famille et l'entourage personnel (27 %), on trouve la sphère professionnelle (16 %) mobilisable par ceux qui étaient en stage ou en emploi auparavant. Le CFA est relativement peu mentionné (6 % des apprentis), derrière les autres moyens d'entrer en contact avec l'entreprise (annonces, ancien établissement, ou autre : 13 %).

Une part des jeunes souhaitant entrer en apprentissage à la sortie de 3^e n'y accèdent pas, que ce soit parmi les inscrits en missions locales ou parmi les entrants en lycée professionnel. Différents mécanismes ont été mis en avant pour expliquer la difficile rencontre entre candidats à l'apprentissage et employeurs potentiels. La baisse de l'emploi des jeunes dans certains secteurs porteurs de l'apprentissage peut expliquer une moindre demande de travail de la part des employeurs. L'accès difficile de certains jeunes est aussi en partie lié à leur milieu social d'origine et à leurs difficultés à mobiliser des relations personnelles pour décrocher un contrat. Grâce à l'enquête sur l'Orientation et les parcours en apprentissage (Oripa), il est possible de décrire l'accès à l'apprentissage de ces jeunes selon leur profil. Combien de jeunes sortants de 3^e sont candidats à l'apprentissage et combien accèdent effectivement à ce mode de formation ? Comment se déroulent les démarches pour entrer en apprentissage, de la formulation d'un vœu d'orientation au contact d'une entreprise ou d'un CFA ? Quels sont les principaux acteurs accompagnant les parcours d'entrée en apprentissage ?

Lire sur dares.travail-emploi.gouv.fr <https://bit.ly/3g41EPf>

Source : dares.travail-emploi.gouv.fr/Onisep Occitanie/11juin21

253

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

253 nouveaux établissements labellisés internats d'excellence pour accueillir 30 000 élèves d'ici 2022.

L'internat aide les élèves à acquérir les savoirs indispensables pour réussir leurs projets dans tous les domaines : scolaires, sociaux, culturels et sportifs. La liste des internats d'excellence s'allonge de 253 établissements. Présentée par Nathalie Élimas le 28 mai 2021, cette seconde phase de labellisation s'adosse à une première de 54 établissements, en lien avec le plan de relance, présentée en mars dernier. Le label est attribué pour 5 ans à 76 collèges, 164 lycées ainsi que 2 établissements dédiés à l'enseignement adapté, 2 écoles régionales du 1^{er} degré, 4 cités scolaires, 3 établissements agricoles et 2 Creps (Centres de ressources d'expertise et de performance sportive). L'objectif du ministère de l'Éducation nationale : 30 000 nouveaux élèves accueillis dans ces 307 internats d'ici la rentrée 2022.

Montpellier : 12 internats, dont 5 lycées, 6 collèges et 1 cité scolaire. Toulouse : 17 internats, dont 9 lycées et 8 collèges.

Lire sur eduscol.education.fr dont le dossier de presse, *Internats d'excellence : vivre sa scolarité autrement* <https://bit.ly/3g70np6>



ÇA RECRUTE !

Pour attirer les candidats, la police ouvre son concours de gardien de la paix aux fonctionnaires

La campagne de recrutement 2021 propose 7 500 postes, dont près de la moitié concerne les futurs gardiens de la paix. L'objectif affiché vise à « diversifier les profils » des effectifs. Ce véritable concours interne de gardien de la paix, catégorie B, est ouvert aux fonctionnaires des 3 fonctions publiques qui peuvent dorénavant envisager une reconversion professionnelle dans la Police nationale et, cela, sans condition de diplôme. Il suffit d'être âgé, âgé de moins de 45 ans au 1^{er} janvier de l'année du concours et de justifier d'au moins 4 ans de services publics. Inscriptions jusqu'au 16 juillet 2021. Lire l'article sur devenirpolicier.fr <https://bit.ly/3v7S2Hx>

➔ DANS QUEL BAC PROFESSIONNEL TROUVE-T-ON LE + DE CANDIDATS ?

Chiffres-clés, nouveautés de la session 2021, impact de la crise sanitaire sur l'examen etc. : Édouard Geffray, directeur général de l'enseignement scolaire (DGESCO) a présenté, mercredi 2 juin, les informations relatives au baccalauréat 2021.

Nous avons épluché pour vous le dossier de presse et somme en mesure de vous dire que la spécialité (sur les 93) qui compte le + de candidats à cette session 2021 du bac professionnel est **Commerce** (26 592 candidats), puis **Gestion-administration** (24 150 candidats), suivi par **Accompagnement, soins et services à la personne, option B : en structure** (15 345 candidats).

On compte **1 candidat** pour le bac professionnel Artisanat et métiers d'art option facteur d'orgues-organier ; 5 pour Artisanat et métiers d'art option facteur d'orgues-tuyautier ; 8 pour Interventions sur le patrimoine bâti option B charpente.

On compte 189 246 candidats à la session 2021 dont 7 444 dans l'académie de Montpellier ; 7 788 dans l'académie de Toulouse (185 541 à la session 2020), soit une hausse de 2 % entre les deux sessions.

<https://www.education.gouv.fr/dossier-de-presse-baccalaureat-session-2021-323453>

Source : education.gouv.fr/Onisep Occitanie/11juin21

➔ STAPS : PROCÉDURE DE CLASSEMENT DES CANDIDATURES SUR PARCOURSUP

La Conférence des Directeurs et Doyens d'UFR STAPS, Unité de formation et de recherche Sciences et techniques des activités physiques et sportives (C3D STAPS), a proposé en 2021 une nouvelle version de son algorithme de classement des candidatures Parcoursup afin de prendre en compte les évolutions liées à la réforme du nouveau baccalauréat.

Elle a également développé une interface web de gestion de ce classement afin de favoriser le travail des unités STAPS et le traitement différencié des candidats aux formations STAPS et/ou aux formations STAPS/LAS (Licence accès santé).

La logique de ce nouvel algorithme reprend la logique précédemment mise en avant par la C3D STAPS sur la base des 5 domaines de compétences attendus à l'entrée en formation en STAPS, chacun évalué sur 30 points :

- disposer de compétences scientifiques ;
- disposer de compétences littéraires et argumentaires ;
- disposer de compétences sportives ;
- manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes ;
- avis sur le profil des candidats exprimé dans leur fiche Avenir.

Cette logique qui valorise les compétences fortes des candidats est expliquée dans le fichier Pdf (<https://bit.ly/3itLlqC>) pour chacun des domaines de compétences concernés pour le nouveau baccalauréat.

Les algorithmes des baccalauréats antérieurs ont été conservés pour le calcul des scores des candidats à la réorientation. Cependant, du fait de l'absence de recul sur cette réforme du nouveau bac 2021, des ajustements ont parfois dû être mis en œuvre par les commissions locales d'examen des vœux afin d'équilibrer les résultats de l'algorithme 2021 et ceux de l'algorithme antérieur. Cela a permis de normaliser les chances d'accès aux formations STAPS aux bacheliers de l'année 2021 et aux bacheliers antérieurs.

Les candidats aux formations LAS/STAPS ont généralement été traités en première intention avec cet algorithme qui a pu faire l'objet ensuite d'ajustements locaux en fonction des orientations prises par les commissions locales d'examen des vœux et des spécificités d'orientation des candidats aux LAS.

<https://c3d-staps.fr/2021/06/01/procedure-de-classement-des-candidatures-sur-parcoursup/>

Source : c3d-staps.fr/Onisep Occitanie/11juin21

LES P'TITES BRÈVES

LES MÉTIERS DU TRANSPORT-LOGISTIQUE ARRIVENT SUR UNE APPLICATION MOBILE LUDIQUE

Afin de multiplier les canaux de diffusion et ses chances de toucher un jeune public en matière de sensibilisation aux métiers du Transport et de la Logistique, l'AFT (formation Transport/Logistique) lance l'application OnyXp pour proposer la découverte de 5 métiers du secteur en luttant contre les stéréotypes de genre ou de classe : Responsable d'exploitation, Responsable logistique, Responsable d'entrepôt, Affréteur / Affréteuse et Agent / Agente de transit. Une version « école » est également proposée pour une utilisation en groupe au sein des collèges et des Missions locales. Lire sur aft-dev.com <https://bit.ly/3c88a1f>

QU'EST-CE QU'UN CONSEIL DÉPARTEMENTAL ? QU'EST-CE QU'UN CONSEIL RÉGIONAL ?

Le conseil départemental est l'assemblée délibérante du Département en tant que collectivité territoriale. Il est formé par la réunion des conseillers départementaux. Le conseil régional est l'assemblée délibérante de la Région. Il est composé de conseillers régionaux. Son fonctionnement est calqué sur celui des conseils départementaux. Lire sur vie-publique.fr <https://bit.ly/3imXrbf> & <https://bit.ly/3qbkH9a>



LA BONNE INITIATIVE

Examen du permis de conduire : la plateforme d'inscription en ligne

étendue à 12 nouveaux départements

Depuis le 18 mai 2021, le dispositif *Rdv permis* permettant de prendre directement rendez-vous en ligne pour l'examen du permis de conduire a été étendu à 12 nouveaux départements : l'Ariège, l'Aveyron, le Lot, la Lozère, les Hautes-Pyrénées, les Pyrénées-Orientales, le Tarn, le Tarn-et-Garonne, les Pyrénées-Atlantiques, les Landes, le Lot-et-Garonne et la Gironde. Jusqu'à présent, il était réservé aux écoles de conduite et aux candidats de l'Aude, du Gard, du Gers, de la Haute-Garonne et de l'Hérault. Le dispositif sera peu à peu généralisé à l'ensemble du territoire jusqu'au 1^{er} novembre 2022. Voir sur service-public.fr <https://bit.ly/3vSegib>

→ LA DERNIÈRE IMPRESSION D'UN ENTRETIEN D'EMBAUCHE

On parle beaucoup de la première impression, mais dans le cadre d'un entretien d'embauche, la dernière est tout aussi importante, car c'est ce sur quoi le recruteur restera. Comment conclure en beauté ? Voici 5 conseils avec LinkedIn pour vous y aider.

Posez des questions pertinentes

La plupart du temps, le recruteur demande si le candidat a des questions en fin d'entretien. Pensez à en préparer en amont deux ou trois et veillez à ce qu'elles soient personnalisées.

N'abordez pas le côté administratif

Pour un premier entretien, à moins d'y être amené par le recruteur, ne vous aventurez pas sur le terrain des aspects administratifs du poste : salaire, horaires, avantages... Concentrez-vous sur la mise en avant de votre profil.

Réaffirmez votre intérêt pour le poste

Quand vous voyez que l'entretien touche à sa fin, n'hésitez pas à dire que cet échange confirme l'intérêt que vous portez au poste, en donnant des arguments concrets.

Synthétisez vos atouts

Par la même occasion, soulignez de façon synthétique en quoi votre profil vous semble correspondre aux attentes sur le poste, en résumant les différents points abordés au cours de l'entretien.

Gardez le sourire !

Au moment de dire au revoir, gardez le sourire et saluez votre interlocuteur à la fois poliment et cordialement.

Source : [linkedin.com/Onisep Occitanie/11juin21](https://www.linkedin.com/Onisep Occitanie/11juin21)

→ TRANSFORMEZ VOTRE DIF EN EUROS !

Si vous étiez salarié avant le 31 décembre 2014, vous disposez peut-être encore de droits DIF (Droit individuel à la formation) reportables sur votre compte formation. Vous avez jusqu'au 30 juin 2021 pour effectuer cette opération.

Le DIF correspond au dispositif de formation professionnelle en vigueur jusqu'au 31 décembre 2014 pour les salariés du secteur privé, et jusqu'au 31 décembre 2016 pour les agents du secteur public avant son remplacement par le CPF (Compte personnel de formation).

Vous avez jusqu'au 30 juin 2021 pour effectuer cette opération.

Moyennant l'accord de votre employeur, vous pouviez cumuler jusqu'à 20h de formation par an sur une période de 6 ans sans excéder 120h.

Les heures DIF renseignées sont converties automatiquement en euros selon un taux de conversion de 15€/heure. À compter du 1^{er} juillet, ces heures seront automatiquement intégrées dans votre compte CPF, selon le même taux et dans la limite de 5000 €. Rendez-vous sur le site ou l'application [#MonCompteFormation](https://moncompteformation.gouv.fr) et financez la formation de votre choix !

En savoir plus sur moncompteformation.gouv.fr <https://bit.ly/3z4MfWL>

Source : moncompteformation.gouv.fr/Onisep Occitanie/11juin21

→ PANORAMA DES MÉTIERS DE LA CYBERSÉCURITÉ

Pour faire suite à l'encadré ci-dessus *Conjoncture en hausse !*, retrouvez sur cette page les métiers, pour les filles comme pour les garçons, en relation avec ce secteur très en tension et ce marché de l'emploi en plein essor.

Lire sur ssi.gouv.fr <https://bit.ly/3xe6UG5>

Source : ssi.gouv.fr/Onisep Occitanie/11juin21



CONJONCTURE EN HAUSSE !

Le secteur de la confiance numérique

L'Alliance pour la confiance numérique (ACN) vient de publier l'édition 2021 de son Observatoire. L'Observatoire de la confiance numérique couvre deux industries (la cybersécurité et la sécurité numérique). Il en ressort que ce secteur s'est montré en 2020 toujours aussi dynamique malgré la crise et s'affiche comme un des seuls secteurs à n'avoir pas connu de récession en 2020, avec une croissance soutenue de 6,4 %, du chiffre d'affaires en France. Lire sur confiance-numerique.fr <https://bit.ly/3q3R4ry>



VIENT DE PARAÎTRE

La réforme de la haute fonction publique est lancée

La transformation de l'Éna (École nationale d'administration) en INSP (Institut national du service public) interviendra au plus tard le 1^{er} janvier 2022, comme le précise l'ordonnance encadrant la réforme de la haute fonction publique parue au Journal Officiel le 3 juin. Prise sur le fondement de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, et dans le prolongement de l'ordonnance du 3 mars 2021 favorisant l'égalité des chances pour l'accès à certaines écoles de service public, l'ordonnance du 2 juin 2021 réforme donc l'encadrement supérieur de la fonction publique de l'État, avec cette mesure majeure qu'est la transformation de l'Éna.

Lire sur lagazettedescommunes.com <https://bit.ly/3xbu7bU>